



Mur mitoyen laissé nu et laid, sur le terrain du voisin

Par **Christel**, le **26/03/2008** à **17:57**

Je souhaite savoir s'il est normal que mon voisin, qui a construit un mur de clôture entièrement contenu sur son propre terrain, le laisse à nu, non crépi, du côté de mon terrain. Ce mur est très laid, et le voisin refuse que nous y touchions. Merci d'avance de me dire quels sont les recours face à ce différend.

Par **Jurigaby**, le **26/03/2008** à **18:12**

Bonjour.
Si le mur est chez lui, vous ne pouvez rien faire.
Il vous appartient de construire une petite haie sur votre terrain afin de le dissimuler.
(P.S: Ce n'est pas un mur mitoyen)

Par **Christel**, le **26/03/2008** à **18:32**

Merci !